



Anne-Marie Bertrand, Émilie Bettega, Catherine Clément, Thierry Ermakoff,
Christophe Evans, Cristina Ion, David-Georges Picard, Livia Rapatel et Valérie
Tesnière

Quel modèle de bibliothèque ?

Presses de l'enssib

Postface

Michel Melot

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.759
Éditeur : Presses de l'enssib
Lieu d'édition : Villeurbanne
Année d'édition : 2008
Date de mise en ligne : 4 avril 2017
Collection : Papiers
EAN électronique : 9782375460399



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MELOT, Michel. *Postface* In : *Quel modèle de bibliothèque ?* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2008 (généré le 18 octobre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/759>>. ISBN : 9782375460399. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.759>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

par Michel Melot

POSTFACE

À la question de savoir, comme le demande Anne-Marie Bertrand en ouvrant ce livre, si le concept de « modèle » est pertinent pour les bibliothèques, on peut répondre que jamais un concept n'apparaît plus pertinent qu'au moment de sa remise en cause. Si la question du modèle se trouve ici posée, c'est sans doute parce qu'on en soupçonne la fin. Il s'agit de la fin du modèle bien sûr, et non pas de la fin des bibliothèques qui continuent de fleurir de par le monde. Leur prolifération, que Jacques Derrida qualifiait de « convulsive », leur diversification ont eu pour effet de distendre leurs modèles. De l'image simple du « dépôt de livres » alexandrin, avec ses collections séculaires et son public choisi, on est passé à un kaléidoscope agité dont le modèle français de la « médiathèque » est un éloquent témoignage. Désormais, il n'est plus permis de douter qu'Internet, comme une super-médiathèque, est une forme de bibliothèque. Et l'on peut parler avec Valérie Tesnière de bibliothèques « à l'état gazeux ».

Cette assimilation d'Internet à une bibliothèque ne peut pas ne pas poser problème au bibliothécaire, tant les différences entre l'un et l'autre semblent radicales. De l'un à l'autre, il y a cependant autant de continuités que de ruptures. La meilleure des continuités se manifeste dans l'intégration dans un médium unique – le document numérisé – de toutes les formes précédentes de document et de communication : oral ou graphique, textes et images mêlés. Les médiathèques les mieux équipées finissaient par gérer, dans les années 1990, un parc hétéroclite d'appareils de lecture dédiés les uns aux documents sonores, aux vidéos, les autres au catalogue ou autres bases de données. L'intégration dans un écran unique de cette bibliothèque d'un nouveau genre est un progrès considérable, mais trouble aussi le bibliothécaire, distancé par des nouvelles technologies qui offrent désormais tous ces services sur un simple téléphone portable, comme une minuscule et immense Alexandrie.

Il faut compter parmi les continuités le fait que ce nouveau dispositif des savoirs est un outil domestique, individualisé et même privatisé. La bibliothèque a beau être devenue « publique », elle n'en conserve et n'en diffuse pas moins des outils individualisés dont le livre est le prototype et le prêt à domicile un de ses services de base. Là cependant commencent les interrogations du bibliothécaire. Pourquoi, disent certains, offrir aux lecteurs

inscrits un service de VOD (vidéo à la demande) quand ce service est offert par des chaînes de télévision à domicile ? Mais les livres ne sont-ils pas non plus vendus en librairie pour l'usage particulier ? Il n'y a, dans le fait de proposer un service de VOD aux usagers de la bibliothèque, rien qui déroge aux missions du bibliothécaire, responsable du choix des documents proposés, de leur catalogage et de leur accès gratuit à tous (ou inclus dans le prix de l'abonnement). Ici, comme ailleurs dans la bibliothèque, le « modèle du service à la demande », comme le constate Cristina Ion, « défend la conception neutraliste du service rendu ».

Mais les ruptures s'avèrent plus fortes que les continuités. La bibliothèque « sans collection », qu'étudie ici Valérie Tesnière, n'est sans collection qu'en apparence puisqu'elle donne accès en fait à une infinité vertigineuse de collections, mais ces collections ne lui appartiennent pas, ne sont pas conservées chez elle et sont vouées à la rotation ou à la disparition à court terme. La rupture avec le modèle de la bibliothèque se produit avec l'accès à une offre quasiment illimitée et internationale. La notion fondatrice de « collection » pérenne (ou de « fonds » pour les archives) ne résiste pas au raz-de-marée documentaire accessible par Internet. Pas plus que la conception traditionnelle de nos catalogues sagement rangés par auteurs ou par sujets, ne peut résister aux performances des moteurs de recherche. On ne peut pas même prétexter du coût pour conserver à la bibliothèque publique ses avantages. Changement de modèle. C'est la bibliothèque qui peut et doit – ce qui est évident dans chacune des contributions de ce livre – investir Internet, comme elle l'a déjà fait par l'accès aux catalogues, puis aux documents numérisés et, de plus en plus, aux services d'information en ligne. Nous ne sommes plus alors dans le même modèle, la nature des documents a changé, les relations avec le public aussi.

Une question majeure traverse la plupart des textes réunis ici, qui rejoint les observations qu'on peut de plus en plus fréquemment recueillir du témoignage des bibliothécaires : cette mutation des techniques et du rapport quotidien que chacun peut faire de l'accès à l'information modifie en profondeur la relation du bibliothécaire avec le lecteur. Dans son appellation même de « lecteur », d'abord devenu tantôt « spectateur », tantôt « auditeur », tantôt « usager », il n'a plus de nom. Il n'est plus ce personnage solitaire et recueilli qui vient s'asseoir pour lire en silence. Il bouge, il parle, il va et vient, et, lorsqu'il est jeune, il est rarement seul. À tel point que l'accès libre aux rayons, alors même que bien des bibliothèques en France répugnent encore à le généraliser, apparaît déjà comme une vieille lune, bien insuffisante

pour satisfaire les appétits des familiers de Google. Christophe Evans nous le confirme : le lecteur, et notamment les adolescents, souhaitent intervenir dans le choix non seulement des collections de « leur » bibliothèque, mais dans la gestion de « leurs » espaces. Nous assistons bien à une « redéfinition de la relation entre bibliothèques et usagers ». Cela ne se fait pas sans difficultés, car, bien que le bibliothécaire soit persuadé qu'il n'est qu'un intermédiaire, un « passeur » dont le rôle doit se faire aussi discret que possible, il n'en tient pas moins à sa respectabilité et parfois à son irréductibilité et, pour citer Cristina Ion, « le passage du citoyen à l'utilisateur et, pire encore, au consommateur, est vécu comme une "perte". Résistances involontaires et vieux atavismes resurgissent, au moment où, devant de tels changements, le pire serait de ne pas changer, quelles que soient les valeurs que l'on veuille préserver.

L'irruption du lecteur-utilisateur dans les exigences bibliothécaires est plus sensible dans le modèle « latin » des bibliothèques, attaché à la qualité de l'offre que dans le modèle « anglo-saxon » où la demande, d'où qu'elle vienne, a toujours été mieux prise en compte. La question des sections communautaristes, modèle que la France oppose à celui de l'intégration nationale, doit être repensée à la lumière de ces nouvelles possibilités techniques. La médiathèque José Cabanis de Toulouse, apprend-on ici, a ouvert des *blogs* à l'intention de ses jeunes lecteurs. Celle de Brest s'est dotée d'un « wiki-Brest » où les Brestois peuvent dialoguer. Quoi de plus conforme à la mission d'une bibliothèque publique que d'offrir à ses concitoyens un lieu collectif d'échange d'informations ? Mais les Américains vont plus loin et le *rapport Calhoun* propose à la Bibliothèque du Congrès de passer à la logique « wiki » de contributions libres pour constituer et enrichir les catalogues collectifs. Elle pense que les informations ainsi recueillies couvriront un champ plus vaste que celui qui est à la portée des seuls bibliothécaires et que, tout compte fait, les erreurs seront finalement plus rares et moins fatales, selon le pari de Wikipedia, en se corrigeant les unes les autres pour établir une vérité.

Cet interventionnisme du lecteur va bien au-delà de son rapport singulier avec le bibliothécaire. Il modifie, comme le montre bien Christophe Evans, le rapport de la bibliothèque à la communauté qu'elle dessert et rejaillit sur la constitution, le périmètre de cette communauté. Tout « guichet du savoir » local s'adresse désormais au monde entier, mais il est évident qu'il ne peut répondre à toutes les questions que peuvent se poser tous les citoyens du monde. En revanche, il pourra répondre à tous les citoyens du monde et mieux que quiconque sur les questions de sa compétence locale.

Les bibliothécaires retrouvent là une question qui leur est bien connue, devenue même lancinante depuis quelques décennies, celle de la mise en « réseau ». Livia Rapatel l'aborde à propos des BMVR et de leurs missions. On peut réviser avec un regard nouveau les vieilles querelles que rappelle David-Georges Picard, entre les « national-sectoristes » et « crypto-communalistes ». La souplesse des relations électroniques peut estomper ces frontières, mais elles ne règlent pas l'opposition fondamentale entre ceux qui prônent une mise en réseau « par le bas » (la demande) et ceux qui préfèrent une mise en réseau « par le haut » (l'offre). L'évolution technologique semble prendre délibérément parti pour les constructions « par le bas », échafaudées par les usagers eux-mêmes, mais on ne peut ignorer que le cadre technique et économique dans lequel est permis l'usage de ces outils collectifs est imposé « par le haut », c'est-à-dire par les compagnies qui les commercialisent. Quoi qu'il en soit, ils existent et l'article de Livia Rapatel fait apparaître que les missions des BMVR, au-delà des catalogues collectifs et des services partagés, pourraient s'inspirer d'une exploitation systématique de ces nouveaux « modèles » de réseaux.

Les différences culturelles ou politiques résistent néanmoins à la mondialisation du « modèle ». Émilie Bettega montre, à l'intérieur même du modèle latin, les différences notables entre la France, l'Italie et l'Espagne. Elles ont en commun « la pesanteur du patrimoine » et le souci de l'histoire, mais elles se différencient dans leurs rapports aux communautés régionales selon leur degré de fédéralisme, ainsi que dans leurs rapports à l'école. De même, ce qui oppose le modèle anglo-saxon au modèle latin peut perdurer. Dans l'un, les services et les collections sont distribués en fonction des types de documents, auxquels tous peuvent avoir accès dans les mêmes conditions. Dans l'autre – le nôtre – on se soucie d'abord des catégories de lecteurs (les « petits » et les « grands » comme on disait pour construire la BnF), ce qui nous a conduits à des ségrégations fort peu démocratiques entre bibliothèques « populaires » et bibliothèques « savantes », et même, au Second Empire, entre bibliothèques populaires que le gouvernement voulait opposer au dangereux développement des bibliothèques « ouvrières », ségrégation qu'on retrouve aujourd'hui dans nos conditions d'accessibilité aux espaces et aux collections, comme si les savants ne devaient pas aller dans les bibliothèques populaires, ni le peuple dans des bibliothèques savantes, ce qui a de quoi étonner nos collègues étrangers. Internet ne fait pas de différence. L'anonymat change les relations avec le lecteur. Il faut méditer les observations faites ici sur l'attitude du bibliothécaire posté derrière son bureau,

dépositaire d'un certain « modèle ». Parmi les évolutions, chacun souligne que la notion de « service » est en train de se substituer à celle de « collection », puisque les collections sont partout et nulle part. Les bibliothèques universitaires en font l'expérience devant des étudiants qui attendent du bibliothécaire plus qu'une cote de livre ou un nom d'auteur. Les guichets du savoir et, aux États-Unis, les *chats* en ligne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sont devenus le seul lien capable de rattacher encore ceux des étudiants qui délaissent la bibliothèque pour Internet. Aussi reste-t-on stupéfait devant l'inertie de nos systèmes éducatifs nationaux qui, lorsqu'ils ne diabolisent pas Internet, ont trop vite oublié le slogan qui devait faire du centre de documentation le cœur de l'école, laissent marginales l'autoformation et l'école des adultes, et demeurent si peu enclins à poser la question de leurs modèles (la classe, le cours magistral, le manuel) et à restaurer sur ces nouvelles bases les relations brisées entre lecture publique et lecture scolaire.

Comme le dit justement Catherine Clément, notre modèle est toujours « bibliothécaire ». L'utilisateur doit être d'abord un lecteur et les questions que se pose le bibliothécaire, que ce soit en matière d'aménagement des espaces ou de choix des collections, concernent avant tout les livres. On ne peut que s'en réjouir, puisque la conservation des livres reste le privilège de la bibliothèque et ne peut lui être disputée. On commence d'ailleurs à relativiser les bienfaits de la numérisation devant les incertitudes de sa conservation et les coûts importants de la maintenance, sans commune mesure avec ceux des livres. Mais la priorité que la bibliothèque doit au livre ne peut plus être une exclusivité. On sait aujourd'hui que, si la bibliothèque n'est pas prête à disparaître, elle a changé d'allure. La convivialité, de plus en plus recherchée, la conforte. Le livre doit rester son pivot, mais d'autres modèles s'imposent qui tiennent compte de la mixité des publics autant que des médias.

Ce qui pourrait en revanche disparaître, c'est la notion de « modèle » de bibliothèque dont la nécessité normative ou culturelle n'est plus évidente, à l'heure où chacun possède désormais la sienne au bout de ses doigts. Avec le temps, toutes les bibliothèques semblent possibles, laissant au bibliothécaire un vaste champ d'initiatives et d'expression. Il peut rêver que, finalement, une bibliothèque n'est ni un édifice ni un ensemble de collections ou de services : c'est une compétence et un état d'esprit.